



Prime de fin de stage refusée pour restriction budgétaire

Par **sophocle**, le **06/04/2011** à **07:04**

Bonjour,

J'ai terminé mon stage dans une grande banque au sein d'un département où je faisais entre 50h et 60h de travail par semaine (contrat stipulant 39h). Etant donné la qualité de mon travail et mon implication au sein de l'entreprise, j'ai demandé une prime de fin de stage à mon tuteur (tous les précédents stagiaires ont eu cette prime).

Comme la banque a affiché de mauvais résultats l'année passée, la politique vis à vis des stagiaires a été de supprimer ces primes. Je suis extrêmement déçu, et j'en ai fait part à la fois à mon tuteur et un responsable RH. N'ayant pas eu de réponses de leur part depuis, j'envisage d'écrire un courrier au DG de l'entreprise.

Quelle est la meilleure chose à faire ?

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **06/04/2011** à **08:55**

Bonjour,

Juridiquement, il n'y a pas grand chose d'autre à faire...

Par **doli23**, le **02/08/2013** à **11:01**

moi j'avait un contract pro avec carrefour le merlan a marseille et on me la annulé pour cause de restriction budgétaire. je trouve pas juste que l'on fait des choses comme cela on nous promet beaucoup de chose et nous on fait des projet et a la fin on se retrouve une main devant et une main derrière. je vous conseil de pas postulé avec eux car se sont des profiteur ils vous suce jusqu'au sang avec des promesse et après on vous jète comme des chiens. je le dit tout haut est fort carrefour fait des travaux pour leurs bien et abuse des gens, ils sont nul et pas humain.